Image not found or type unknown

Audition des gendarmes en 2010

Par **Lescureux michael**, le **15/01/2017** à **16:36**

J ai été auditionné en 2910 par des gendarmes de figeac (46, lot) mais jamais devant un tribunal pour viols menacés attouchements et coups. Je n'ai jamais rien reçu du tribunal et de sens tre et cahors a l époque ils se renvoyaient la "balle" que dois je en conclure ? Est ce bon pour moi ou pas ?
Merci
Michael lescureux

Par **Visiteur**, le **15/01/2017** à **18:37**

Bjr,
Si vous n'avez pas reçu de classement sans suite ou avis de retrait de plainte, le délai est effectivement long mais Pourquoi ne vous renseignez vous pas directement à la source?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés